



Actions Humanitaires en Santé Mentale

Santé Publique et Vie Sociale

Association loi 1901 à but non lucratif n°w64100161

N° Siret : 511 395 57 6 000 16

Accord de siège du Gouvernement de la République du Bénin

Association enregistrée au Bénin sous le n° 2004/0030 MISSD/DC/SG/DAI/SAAP

Numéro IFU : 6200900642404

Compte-rendu de l'assemblée générale de 2015 le 28 mai 2016

Personnes présentes : 29 , personnes délivrant un pouvoir : 17
Début de la séance : 18 heures 30, secrétaire de séance : Maryse Rigou.

A l'ordre du jour :

- Lecture du rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport des comptes
- Perspectives 2016
- Approbation des comptes
- Modification des articles 2 et 11 des statuts
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses
- Quitus au Président et aux membres du bureau
- Pouvoirs pour formalités

Rapport moral du Président

Nous voici une nouvelle fois réunis pour l'assemblée générale annuelle ordinaire de notre association.

Votre présence témoigne de l'intérêt que vous manifestez pour les actions et projets menés par l'AHSM , je vous en suis reconnaissant.

Pour cette assemblée nous accueillons de nouveaux adhérents et sympathisants, je leur souhaite la bonne arrivée comme on le dit au BENIN.

En France : AHSM – Centre AIEC – Square Albéniz – 64250 Cambo Les Bains France

Tél. mob. +33 (0)6 07 31 65 36

E-mail : ahsmbenin@gmail.com – Blog: ahs64.canalblog.com

Au Bénin: AHSM-03BP3072 Cotonou République du Bénin

Tél.mob :95 24 54 47

La vie associative n'est pas simple, évoluer dans l'humanitaire c'est difficile, nous sommes tous des bénévoles animés de convictions et de valeurs que nous partageons afin de préserver la parfaite cohésion du groupe, indispensable à la réussite de nos actions humanitaires.

Le respect des différences culturelles, l'égalité entre humain, l'impartialité, la patience, l'indépendance, la générosité, font partie de ces valeurs que nous défendons, elles sont le socle du succès de notre association.

Étant donné le contexte économique actuel en France, il est de plus en plus difficile pour l'AHSM comme pour toutes les associations humanitaires, de lever des fonds pour financer nos projets. Cependant, les recettes issues de nos actions locales sont stables encore cette année.

Le marché aux plantes

Les journées du patrimoine

La fête du gâteau basque

L'organisation du marché de Noël

Les actions que nous avons menées au BENIN, sans être spectaculaires sont ancrées assez solidement et appréciées par nos partenaires.

- L'organisation du congrès sur la santé mentale
- Le soutien aux différentes écoles
- Les interventions de notre équipe santé
- La collecte et l'acheminement de matériels médical, scolaire, informatique, outils pour l'artisanat et l'agriculture, etc.

Cependant notre enthousiasme ne dissimule pas les lenteurs, les délais, parfois les différences de point de vue avec nos amis Béninois, aussi avons-nous rencontré de grosses difficultés liées aux démarches administratives devenues draconiennes pour l'enlèvement du conteneur au port de COTONOU

Afin de faire face à nos engagements, nous avons besoin plus que jamais de nous organiser, d'innover pour diversifier nos ressources, de nous mobiliser. Mais nous avons besoin autant de nos adhérents, de nos sympathisants, que de nos donateurs. Nous espérons pouvoir longtemps compter sur eux, sur vous, pour continuer à avancer.

Rapport d'activité

Nos actions au Bénin et nos sites d'interventions:

1-Evaluation du projet de création d'un centre de soins dans un groupement de villages de brousse dans la région de KETOU, demande faite en juillet 2013 par le délégué communal Macaire ONILOUDE et transmise par Calixte OITCHAYOMI.

L'évaluation qui arrive dans la phase finale, consiste à fournir les éléments qui seront présentés et débattus lors d'un prochain conseil d'administration.

Ce projet consiste à trouver les financements et assurer la maîtrise d'ouvrage pour construire un centre de soins pour un groupement de 7 villages répartis autour d'IDJOU. La population concernée est estimée à 10 370 habitants répartis sur l'arrondissement. La réalisation de ce projet viendra renforcer la couverture sanitaire, demande croissante de ces populations rurales. Le coût des travaux est estimé à 16 000 €

2-Dans le cadre de la politique de développement de l'agriculture du pays, nous sommes sollicités par des associations de développement communales pour leur apporter un soutien technique, financier etc.

Nous leur avons proposé notre aide dans la recherche et mise en relation de partenaires agriculteurs français regroupés en coopérative pour mener des missions de formation et d'échanges d'expériences avec des agriculteurs Béninois ayant pour objectif la création et l'accompagnement de coopératives agricoles. A ce jour rien n'est concrétisé.

L'école de machinisme agricole et de construction mécanique de KETOU nous a sollicité pour du matériel usagé tracteurs, éléments de machines pour les travaux pratiques. Une demande du groupement des pêcheurs de BOPA est à l'étude avec le partenariat possible du lycée aquacole de SAINT PEE SUR NIVELLE pour développer de l'élevage aquacole en pisciculture en vivier naturel sur les berges du lac AHEME

- Le gouvernement soutien et finance la mise en place de structures pour former les jeunes à l'agriculture. La formation se fait sur deux ans et consiste à former les jeunes dans le domaine du maraîchage. L'état peut mettre à disposition des terrains pour appliquer la formation.

Il serait peut être intéressant d'ouvrir la réflexion sur l'organisation de stages dans notre région pour ces étudiants.

3-Une étude de faisabilité pour apporter un soutien didactique, logistique et technique aux groupements de femmes du village d'HOKI, qui transforment des produits tels que le manioc, les noix de palmiers est en cours.

4-Les journées de rencontres et de formations sur la santé en partenariat avec la faculté de Médecine de PARAKOU sont bien rodées, un congrès à lieu maintenant tous les ans au Bénin.

J'encourage la poursuite de ces rencontres.

5- Depuis de nombreuses années le dépotage du conteneur se faisait au coin d'une rue. Une parcelle a été louée à Calavi près du château d'eau. Cette parcelle de 600m² est

fermée elle nous permettra de vider le conteneur en toute sécurité. Le prix de la location est de 500 000cfa soit 800€.

6 - L'atelier de tricotage, de septembre 2014 et jusqu'en avril 2015

Ce sont des semaines de formation qui se sont déroulées à AKOKPONAWA chez Chantal, du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Pour lors : 6 sont très assidues, 2 sont là occasionnellement, 4 rarement et 4 de passage. Cette durée (3 semaines au total, octobre novembre et décembre) a permis des échanges affectueux, confiants, chacune est ponctuelle, s'engage (3 tricotent encore en marchant sur le chemin de chez elles) et se passionne. Leur français est chaotique mais nous nous comprenons.

Nous avons des rituels du matin (purée de patates douces ou beignets de manioc ou banane, chacune apporte quelque chose au groupe. Nous voyons les progrès des bébés et enfants et abordons des sujets de société tout en travaillant à la réalisation de sacs, bonnets, chapeaux à « pompons », layette, cache col, quelques commandes nous sont passées par des futures mamans et nous nous mettons à crocheter le plastique des sachets pour en faire des sacs.

Deux jeunes se détachent du groupe et sont reconnues comme telles : Véronique 20 ans, professeure, et Kossiba 26 ans son adjointe. Simone, Chantal, Clotilde, Justine, la petite Véronique (lycéenne en 3^e), Viviane (aussi coiffeuse), Mariette (l'employée de Chantal) sans oublier la fidèle Adjoa, la vieille de 60 ans qui fabrique au crochet des filets à cheveux et des vide-poches avec des sachets plastique (merci Gisèle pour la méthode et le stock).

Richard, animateur à Radio FM AHEME est venu enregistrer une émission en langue fon qui passe en boucle le mardi à 21h et j'ai payé un communiqué (2 fois par jour pendant 5 jours) pour inciter les gens à venir acheter ou commander des chapeaux et se protéger de l'harmattan particulièrement pour cette année (23^e le matin brrr).

Sylvain est prêt à nous louer un petit local pour entreposer les paniers de laine à AKOKPONAWA, nous avons à négocier et le financer avec le travail de chacune. Pour l'instant, je ne demande aucune participation à personne ! C'est à réfléchir, ce que nous avons entamé avec Maité et Jean-Michel.

Véronique est capable (avec l'aide de Kossiba) de gérer le stock, je vais m'employer à les former au cours des 4 mois qui viennent afin qu'elles poursuivent leur travail pendant les 3 mois de mon séjour en France.

MONIQUE VILLAIN LACOSTE

Janvier et février

-Mission du 26 décembre au 16 janvier 2015,

Participants Maïté et Jean-Michel.

1° démarches administratives :

- Procédure de renouvellement de l'accord de siège
- Banque BOA réactivation et procédure pour signature sur compte courant
- Modification IFU

2° Suivi des projets en cours Évaluation du fonctionnement du centre de soins de BARY
 Visite du dispensaire de FOUMBEA Visite de la clinique Saint Pierre à KETOU Rencontre
 avec le directeur Camille, des 4 écoles de POSSOTOME Rencontre avec Monique et
 l'équipe de tricotage d'AKOKPONAWA Rencontre avec la Directrice de l'école primaire
 d'ATHIEME Évaluation au centre de réinsertion de la fondation Robert DOTOU Soins
 infirmiers pour Élie Rencontre avec le Major du centre de soins de POSSOTOME Brice
 NOUMONVI

Lieux d'intervention : COTONOU KOLOKONDE/ BARY KETOU POSSOTOME ATHIEME

-Les 5^{èmes} Journées d'Étude et de Formation en Santé Mentale, se sont tenues à
 Parakou du 26 au 28 janvier 2015 sur le thème de Soins et Cultures

La parole au Docteur Mevel

***Docteur Mevel est très satisfait par l'organisation des congrès et pense que c'est
 une très bonne opportunité pour l'université de Parakou.***

-Mission du 19 janvier au 4 février 2015 incluant le congrès

Participants : Josiane Crabanat, Raymonde Benaben, Corinne Garrigue, Gisèle

- Village d'Hoky
- Derniers préparatifs pour le congrès
- École des aveugles
- Congrès
- Rendez-vous avec le docteur GBENOU pour l'intervention de Marielle 8 ans
- Centre de santé de Possotomé

Avril Mai et juin

-Mission 60, date : du 15 avril au 06 mai 2015

Participants : Bernard LANDABURU, Jean Michel SORHOUE

- Démarches administratives avec le transitaire pour enlèvement du conteneur au port de COTONOU
- Visite pour la première rencontre concernant la demande d'aide pour un projet de construction d'un centre de soins au village d'IJOU situé sur la Commune de KETOU et l'arrondissement d'OKPOMETA

- Démarches auprès de la banque BOA avec les justificatifs pour réactiver le compte courant
- Préparation du nouvel emplacement pour le stockage du conteneur à CALAVI
- Visite de suivi à la ferme de la Fondation Robert DOTOU, au refuge Claudio MIGNEGO de GBETAGBO/CALAVI, à la clinique saint Pierre de KETOU
- Visite d'un centre d'accueil spécialisé pour enfants handicapés et en difficulté « Le Jardin des Oliviers » à COTONOU
- Visite du centre de santé en cours de construction d'Hyacinthe au village de POWE
- Visite à l'école primaire d'ATHIEME

-Mission 60 bis du 18 au 28 juin 2015

Participant : Jean-Michel

Récupération du conteneur, distribution et livraison du matériel.

Les bénéficiaires du matériel : École des aveugles de PARAKOU, Écoles maternelles de POSSOTOME, Orphelinat de PARTAGO, CHU de PARAKOU, Refuge Paulo MIGNECO/ Père Roger MEDJI à CALAVI, Collège de l'Abbé Pascal DOTOU à ATHIEME, Association Sainte CAMILLE à CADA VI, centre de soins Sainte CECILE à COTONOU,

Paroisse du Père Michel IRIQUIN à KOLOKONDE, Dispensaire de FOUNBEA/KOLOKONDE et BARI, centre de santé SAINT- PIERRE à KETOU, Fondation ROBERT DOTOU à SE, Clinique du BON SAMARITAIN à PORTONOVO Centre de soins d'ATHIEME

La parole à Jean-Michel

Beaucoup de conteneurs rentrent frauduleusement au Bénin, sous couvert d'ONG. C'est Pourquoi il est très compliqué de récupérer les conteneurs.

Juin

-Marché aux plantes à ARNAGA-

Nous sommes des plus rodés et de mieux en mieux équipés, pour ces manifestations. Cependant nous manquons d'aide.

Le repas était excellent, le bar très animé, le stand de graines béninoises tenu par Josiane a attiré les curieux.

Septembre

-Journées du patrimoine-

Bonne réussite, pour les crêpes les taloak, et le bar.

Nous étions vraiment un minimum à nous investir dans cette action, encore une fois.

Octobre

-La fête du gâteau basque-

Même principe, que pour les autres actions, bar, crêpes et taloak, le stand était très bien animé.

Très bonne entente au niveau de l'équipe présente.

Novembre

1-Mission 61

Participants : Martine, Marie-Laure, Josiane, Anne-Marie

-Bari :consultations d'enfants

-Kolokondé Consultation

- Rencontre avec le Docteur G'Bénou, pour Clarissia Héloïse et Marielle

- École des aveugles de Parakou

-Visite également au *Cercle des oliviers* à Cotonou

Docteur Marie-Laure Laulhé .

C'est une dame malvoyante qui s'occupe du cercle des oliviers. Les enfants scolarisés sont en difficultés. Ils ont des troubles du comportement. Il manque dans cette structure du personnel paramédical.

A Bari et à Foumbea, beaucoup de consultations ont été données, il y avait beaucoup d'enfants malades. Nous n'avons pas pu prendre les médicaments en charge. Nous allons y repartir au mois d'octobre.

A Possotomé nous avons pris en charge Eloïse afin de lui renouveler son appareillage. Nous n'avons pas pu établir de contacts avec l'orphelinat.

Décembre

-Marché de Noël-

23 stands étaient présents sur le site. L'animation était excellente. Nous avons fait une très bonne vente d'objet artisanal. L'organisation du bar, du service et des repas a été parfaite. La fréquentation est stable

Le président passe la parole à Maïté Sorhouet qui va vous présenter le bilan financier.

Le rapport d'activité étant terminé, le Président passe la parole à la Trésorière

Rapport financier

Maïté Sorhouet, la trésorière, commente les tableaux financiers

Les recettes

Les dons sont la première ressource pour un montant de 7822€, à la hausse de 14 %

Les actions locales sont stables pour un montant de 6061,99€

Le congrès est stable pour un montant de 5082,40€

Les cotisations également 1340€

La mission IUT a fait un don de 3700€ du fait de l'annulation de leur voyage, les étudiants ont fait dons du montant de leurs actions et du montant du prix du billet d'avion.

On ne peut que les féliciter et les remercier pour cette action.

10200€ sont provisionnés pour avance des participants aux journées médicales de Parakou de février 2016

La subvention de la Mairie de Cambo reste stable 460€

Les contributions volontaires

Le temps passé par les bénévoles est valorisé à 24313€ (base du SMIC au 31/12/2015)

Les dons de matériels sont évalués à 47500€(valeur du matériel d'occasion en France)

Les dépenses

Les projets à l'étranger ont baissé de 47 % pour un montant de 6797€

Les frais de conteneurs de 6409€ (il n'y a pas eu de frais en 2014)

Les achats pour les actions locales sont stables pour un montant de 4502€

Les fournitures administratives sont à la baisse de 50 % pour un montant de 453€

Le loyer est à la hausse (location à Calavi)

Les frais de déplacement, les loyers, les assurances et frais divers cumulés représentent 22% des dépenses, pour 19 % en 2014 Le montant est de 6500€ (deux missions supplémentaires ont eu lieu par rapport au conteneur)

Comptes comparatifs 2014/2015

	2014	2015		2014	2015
Réalisation projets à l'étranger	12917,34	6797,92	Recettes actions locales	10975,23	10412,88
Achat actions locales	4391,47	4502,12	fond de caisse		
Fournitures administratives	952,05	453,40	Subvention Mairie de Cambo	460,00	460,00
Loyer	2089,98	2703,36	Cotisations	1275,00	1340,00
Assurances	892,47	650,03	Dons	6725,00	7822,00
Déplacements, réceptions	2354,71	3250,00	Intérêts livret épargne	87,60	103,16
Frais de poste et télécom	75,00	65,28	Dons projet IUT		3700,00
Frais bancaires	8,70	5,25	Congrès	9700,00	9850,00
frais de conteneur		6409,36	Avance congrès 2016		10200,00
Charges exceptionnelles	112,86	150,00			
Congrès	5079,00	4753,00			
TOTAL	28873,58	29739,00	TOTAL	29222,83	43888,04
Contributions volontaires			Contributions volontaires		
Don de matériel	47500,00	47500,00	Don de matériel	47500,00	47500,00
Bénévolat	19346,00	24313,00	Bénévolat	19346,00	24313,00
Mécénat			Mécénat		
TOTAL CHARGES	95719,58	101552,00	TOTAL PRODUITS	96068,83	115701,04
			SOLDES BANCAIRES au 31/12/2015		27033,02

Prévisionnel 2016

ACTIONS LOCALES	12000	REALISATION PROJETS	15466
SUBVENTION MAIRIE DE CAMBO	460	ACHAT ACTIONS LOCALES	4200
COTISATIONS	1400	FOURNITURES MAINTENANCE LOGICIEL	960
DONS	7940	LOYER	2000
INTERETS BANCAIRES	100	ASSURANCES	900
		CONGRES	5720
CONGRES	12000	FRAIS POSTE TELEPHONE	75
PARTICIPATION CHU PARAKOU	2800	FRAIS BANCAIRES	9
		CONTAINER	4500
		ACHAT POUR REVENTE	170
		DEPLACEMENT MISSION	2700
TOTAL	36700	TOTAL	36700

Perspectives de projets, missions et démarches sur 2016 et 2017

Suite à l'élection d'un nouveau Président de la République au BENIN, l'ensemble du gouvernement ayant été remplacé, nous devons entreprendre des démarches et organiser des rencontres auprès des Ministères que nous sollicitons habituellement pour faciliter nos missions au BENIN. Nous allons solliciter les instances dirigeantes afin d'obtenir des accords formalisés, durables et renouvelables et nous informer sur les politiques de développement des différents secteurs.

Projets et deux missions réalisés en début d'année :

- Congrès sur la médecine
- Construction du bâtiment préau /réfectoire à l'école primaire d'ATHIEME
- Financement de 40 tables/bancs pour l'école de GANGAMOU DONGA

Projet de construction du centre de soins d'IDJOU, l'évaluation arrive à son terme, il reste à trouver le financement, ce projet détaillé sera présenté et débattu au cours d'un prochain conseil d'administration.

Envoi d'un conteneur de matériel médical, des effets vestimentaires, des dons de particuliers et d'adhérents, des livres pour enfants des écoles maternelles et bibliothèques, des jouets, des bicyclettes, des tables/ bancs d'école, des machines à coudre, du matériel de construction, sont en cours de stockage, le volume nécessaire pour l'envoi sera atteint vers le mois d'août/septembre

La mission santé sera programmée en octobre/novembre et probablement la mission technique et logistique conteneur en novembre /décembre.

Nous avons reçu de nouvelles demandes d'aide pour :

- le centre de soins de BARI , un équipement solaire pour l'éclairage et l'électrification du centre et la construction des latrines et douche pour les patients, une paillote d'attente.
- Le collège d'ATHIEME la construction des latrines
- L'école de GANGAMOU DONGA la construction des latrines
- L'école maternelle de SEHOUGBATO construction de 2 salles de classe et latrines
- Un centre de soins existant au village d'IDIGNI aux environs de KETOU, un équipement solaire pour l'électrification du centre

Actions génératrices de ressources en France

JUIN

-Marché aux plantes- 4 et 5 juin

SEPTEMBRE

-Journée du patrimoine- 17 et 18 septembre

OCTOBRE

-Marché du gâteau basque- 2 octobre

DECEMBRE

-Marché de Noël - 10 et 11 Décembre

Le conseil d'administration se joint à moi pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur énergie, leurs compétences, leurs idées ou encore leur soutien financier à l'association AHSM cette année ; Les 55 adhérents , tous les bénévoles quelque-soit leur niveau d'implication et de responsabilité, et enfin tous nos partenaires.

Approbation des rapports et des comptes

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports des responsables du bureau, approuve à l'unanimité, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 et le rapport d'activités

Modification des articles 2 et 11 des statuts

L'article 2 tel qu'il était rédigé dans les anciens statuts

Article 2 - OBJET

Cette association philanthropique et humanitaire a pour objet de développer toutes actions en santé mentale et communautaire vers des pays ou des populations dont la précarité ou les situations de détresse appellent des démarches de prévention et de soins, ce, par tous les moyens légaux possibles, en utilisant/et ou mobilisant les potentiels humains et structurels existants, dans le respect des identités culturelles et des traditions locales.

Pour réaliser son objet, elle se propose de mettre en œuvre des moyens diversifiés :

- Évaluations, audits, aides méthodologiques,
- Enquêtes épidémiologiques, psychosociales, socio-économiques ou autres,
- Formations, enseignements, échanges de pratiques,
- Accompagnement de projets (suivi méthodologique, soutien logistique...),

- Missions d'intervention locales;
- Collectes et redistribution de tous matériels, instruments, médicaments, outils et subventions à visée de soins, de prévention, de réadaptation, d'enseignement, de recherche, de formation...
- Contribution à la diffusion de ses conceptions humanistes par des publications, conférences ou tout moyen de communication approprié,
- Toute action conforme à son objet.

Article 2 -OBJET modifié

Cette association philanthropique et humanitaire a pour objet de développer toutes actions en santé mentale et communautaire vers des pays ou des populations dont la précarité ou les situations de détresse appellent des démarches de prévention et de soins, ce, par tous les moyens légaux possibles, en utilisant/et ou mobilisant les potentiels humains et structurels existants, dans le respect des identités culturelles et des traditions locales.

Pour réaliser son objet, elle se propose de mettre en œuvre des moyens diversifiés :

- Évaluations, audits, aides méthodologiques,
- Enquêtes épidémiologiques, psychosociales, socio-économiques ou autres,
- Formations, enseignements, échanges de pratiques,
- Pratique de soins médicaux et paramédicaux
- Accompagnement de projets (suivi méthodologique, soutien logistique...),
- Missions d'intervention locales,
- Collectes et redistribution de tous matériels, instruments, médicaments, outils et subventions à visée de soins, de prévention, de réadaptation, d'enseignement, de recherche, de formation...
- Contribution à la diffusion de ses conceptions humanistes par des publications, conférences ou tout moyen de communication approprié,
- Toute action conforme à son objet.

Article 11 tel qu'il était rédigé

Article 11 - RESSOURCES

Les recettes de l'association se composent :

- des cotisations et souscriptions de ses membres,
- des dons manuels et versements de personnes physiques ou morales,
- des subventions de l'État et des Collectivités territoriales, des Organismes d'assurance maladie, d'autres associations, d'Organismes Européens et Onusiens,
- De remboursements de prestations de service.

En outre, afin de lui permettre de réaliser son objet, l'association pourra mettre en œuvre la collecte de moyens financiers dont elle aura besoin, qui pourra se faire par voie de souscriptions, tombolas, conférences, publications, etc. et par tous autres moyens légaux possibles que les dirigeants pourront découvrir selon les opportunités, pour mener à bien ses différentes actions, après agrément des autorités compétentes.

Article 11 modifiés

Article 11 - RESSOURCES

Les recettes de l'association se composent :

- .des cotisations et souscriptions de ses membres,
- .des dons manuels et versements de personnes physiques ou morales,
- .des subventions de l'État et des Collectivités territoriales, des Organismes d'assurance maladie, d'autres associations, d'Organismes Européens et Onusiens,
- .d'activités comme la vente ponctuelle de produits et services, y compris celle de restauration rapide, de buvette dans les conditions requises par la législation en vigueur.

En outre, afin de lui permettre de réaliser son objet, l'association pourra mettre en œuvre la collecte de moyens financiers dont elle aura besoin, qui pourra se faire par voie de souscriptions, tombolas, conférences, publications, etc. et par tous autres moyens légaux possibles que les dirigeants pourront découvrir selon les opportunités, pour mener à bien ses différentes actions, après agrément des autorités compétentes.

Renouvellement du conseil d'administration

L'ensemble du conseil d'administration est démissionnaire.

Se présentent : Gisèle AUCKENTHALER, Raymonde BENABEN , Daniel BENABEN, Josiane CRABANAT, Jean-Philippe DESBONNET, Nicole FAURIE, Jacques FAURIE, Olivier FRECHET, Jacqueline FRECHET, Stéphane HARRETCHE, Anne-Marie HARRETCHE, Marie-Laure LAULHE, Gérard MEVEL, Calixte OITCHAYOMI, Martine OITCHAYOMI, Anne-Marie PONTACQ, Maryse RIGOU, Christian RIGOU, Francis SALLABERRY, Jean-Michel SORHOUE, Maïté SORHOUE, Jean-François PARGADE, René CABANNE, Michel DEVAUX.

L'ensemble des membres est élu à l'unanimité.

Questions diverses

-I-Docteur MEVEL, pour Marie-Jo BOURDIN : Marie-Jo voudrait savoir où en est l'installation du cabinet d'ophtalmologie qui a été donné par un de ses confrères ?

-Jean-Michel SORHOUE : Le matériel est bien arrivé au Bénin et à l'hôpital de PARAKOU. L'hôpital n'a toujours pas remboursé les frais de transport.

Les lenteurs administratives béninoises, font que le matériel radio envoyé par Simplicie, n'est toujours pas opérationnel.

Calixte a fait intervenir un technicien, pour finir l'installation du cabinet dentaire. Le crachoir était cassé et le matériel ne pouvait pas fonctionner. Il manquait un compresseur.

-II-Christian RIGOU : Ne serait-il pas possible d'informer l'ensemble des adhérents une fois par trimestre, par un courrier, faisant le point sur les actions menées ?

-Jean-Michel SORHOUE : Il est tout à fait d'accord pour que les informations circulent, mais il ne peut pas s'en charger, car il donne déjà beaucoup de son temps pour l'association.

- Olivier FRECHET : il s'est déjà proposé pour rédiger un courrier trimestriel, il est toujours d'accord pour le faire.

Il est décidé que chaque trimestre, les membres volontaires (entre autre, Olivier FRECHET, Christian RIGOU, Gisèle AUCKENTHALER, le Président et d'autres membres volontaires, se réuniront pour rédiger la lettre trimestrielle.

-III- Marie-Laure LAULHE : Du fait du changement de Président au Bénin, l'association bénéficiera-t-elle toujours des avantages accordés jusqu'alors ? (véhicules du gouvernement mis à la disposition, avec un chauffeur, rémunéré par l'association)

Jean-Michel SORHOUE : Il faut établir de nouveaux contacts avec les équipes mises en place. Pour le moment, il ne peut s'avancer sur le sujet. L'association possède un véhicule sur place en bon état, qui peut être utilisé à la demande par les membres de l'association. L'assemblée n'ayant plus de question à poser, passe au vote du quitus.

Quitus au Présidents et aux membres du bureau

En conséquence l'assemblée donne au Président et aux membres du bureau quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pouvoir pour formalités

Pouvoir est donné à Maryse Rigou, pour effectuer les démarches nécessaires auprès de l'administration compétente, comme suite aux modifications décidées par l'assemblée générale de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 20 heures.

La secrétaire de séance
Maryse Rigou

le président
Jean-Michel Sorhouet